

Les acteurs du projet :

- Maître d'ouvrage : Ville de Pont de Claix
- Architecte : Mr Guillaume
- AMO HQE® : Etamine
- BET Fluides : GTI

L'Agence Locale de l'Energie a pour mission de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique. Elle accompagne les collectivités, les particuliers et les professionnels lors de la réhabilitation et de la construction de bâtiments à haute qualité environnementale et à faible consommation énergétique.

Contactez-nous :  
Agence Locale de l'Energie de l'agglomération grenobloise  
4 rue Voltaire 38 000 Grenoble  
Tel : 04 76 00 19 09  
infos@ale-grenoble.org  
www.ale-grenoble.org



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie

Rhône-Alpes Région



Plus proche de vous !



Imprimé en décembre 2006



HQE

## Maison pour l'emploi

Le Pont-de-Claix (Isère)



- Type : bâtiment tertiaire public
- Surface : 437 m<sup>2</sup> SHON
- Date de livraison : mars 2006
- Coût : 1 723 € TTC/m<sup>2</sup> SHON

Haute Qualité Environnementale

## Contexte et site

L'ancien bâtiment a été démolé pour être remplacé par un nouvel espace permettant plus de lisibilité des services, une simplification des démarches, et l'optimisation des ressources. La Ville de Pont de Claix s'est engagée sur ce projet dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. Conduite par l'équipe de maîtrise d'oeuvre, une réflexion globale sur les économies d'énergie et sur la qualité des ambiances pour les employés et utilisateurs s'est faite tout au long du projet.

## Calendrier

- Esquisse : septembre 2003
- Définition des cibles HQE® : octobre 2003
- Remise des offres : avril 2004
- Début des travaux : septembre 2004
- Livraison du chantier : mars 2006

## Tableau des cibles

N°	Cible de la qualité environnementale	Traitement
	Ecoconstruction	
1	Relation du bâtiment avec son environnement	Base
2	Choix intégré des procédés et produits de construction	Performant
3	Chantiers à faibles nuisances	Performant
	Ecogestion	
4	Gestion de l'énergie	Très performant
5	Gestion de l'eau	Base
6	Gestion des déchets d'activité	Base
7	Gestion de l'entretien et de la maintenance	Performant
	Confort	
8	Confort hygrothermique	Très performant
9	Confort acoustique	Très performant
10	Confort visuel	Très performant
11	Confort olfactif	Base
	Santé	
12	Conditions sanitaires des espaces	Base
13	Qualité de l'air	Base
14	Qualité de l'eau	Base

## Programme HQE®

- Réaliser un bâtiment confortable tout au long de l'année
- Assurer la qualité du travail et des entretiens par un confort acoustique et visuel
- Réduire les besoins et les consommations énergétiques

## Evaluation

Présentation de la démarche HQE® et information-sensibilisation du personnel :

Une réunion d'information a été organisée deux mois après l'aménagement dans les nouveaux locaux afin de présenter aux employés la démarche Haute Qualité Environnementale ainsi que son application à la Maison pour l'emploi.

A la suite de cet exposé, un « Livret d'Accueil » a été distribué à l'ensemble des employés de la structure, pour les aider à prendre possession de ce nouveau bâtiment. Ce guide fournit des informations sur les nouveaux locaux ainsi que des indications pour limiter les consommations d'énergie, optimiser la gestion des déchets, l'entretien, et les transports des salariés. Cette présentation a permis d'instaurer un dialogue entre l'équipe de conception et les utilisateurs.

Investissement financier lié à la démarche HQE® :

Le surcoût à l'investissement de la démarche HQE est évalué à 7 % du coût de l'opération.

Entre autres :

Coût de l'installation des panneaux photovoltaïques : 41 200 € TTC soit 10,3 €/Wc

- Financement : 32% ADEME  
30 % Région  
9 % Département

AMO HQE® : 17 000 € TTC

- Financement : 35 % Région  
35 % ADEME